



Prise de position du groupe Giardino concernant l'interview de l'ancien chef de l'armée, le commandant de corps Süssli, du 31 août 2026, parue dans le Blick du 30 août 2026 !

« La Suisse ne pourra jamais se défendre seule »

Participation aux sanctions internationales.

Concrètement, voici ce que signifie cette contradiction de Monsieur Süssli !

Si la Suisse reste prévisible et ne participe pas aux sanctions, elle offre la protection la plus sûre à sa propre population. C'est la seule façon pour elle de conserver son rôle traditionnel .

Süssli met l'accent sur la préparation à la défense comme élément du « mix », en collaboration avec la coopération internationale !

Le revers de la médaille : une défense crédible s'effondre si la Suisse s'engage politiquement auprès de blocs internationaux tels que l'UE ou l'OTAN. L'initiative interdit explicitement les alliances militaires (sauf en cas d'attaque directe). Seule une Suisse absolument neutre conserve le contrôle total de son armée et empêche que des soldats suisses ne soient entraînés dans des conflits étrangers.

L'initiative renforce la capacité de défense en empêchant la Suisse de se laisser entraîner sans préparation dans des guerres étrangères et de perdre son autonomie militaire.

La coopération en cas d'urgence reste garantie : l'affirmation selon laquelle la coopération serait totalement interdite est réductrice. [Le texte de l'initiative](#) autorise explicitement la coopération avec des alliances militaires dès lors que la Suisse est attaquée ou qu'une telle attaque menace de manière imminente.

La coopération n'offre aucune protection dans la guerre moderne : les opposants à l'initiative font valoir qu'il faut s'exercer à la coopération (par exemple avec l'OTAN) dès le temps de paix. La réalité montre cependant que quiconque se rapproche d'une alliance militaire en temps de paix perd sa neutralité en cas d'urgence et devient [automatiquement une cible prioritaire de la guerre](#). Une véritable capacité de défense au XXI^e siècle implique de rester politiquement indépendant.

Mettre l'accent sur une armée forte et autonome : en exigeant une « neutralité armée » stricte, l'initiative oblige les responsables politiques à [miser à nouveau pleinement sur l'autonomie et l'équipement](#) de l'armée suisse, au lieu de se fier à la promesse trompeuse de partenariats internationaux.

Cette objection est tout à fait pertinente en ce qui concerne la voie classique de l'armement (comme la construction de ses propres avions de combat), mais l'initiative n'exige nullement une autarcie technologique ; elle met plutôt l'accent sur une défense asymétrique et résiliente.

Contre-argument : Süssli utilise l'[échec récent du projet franco-allemand FCAS en juin 2026](#) et la complexité du F-35 comme preuve que la Suisse ne peut pas construire seule un système de haute technologie.

Le revers de la médaille : l'initiative n'exige absolument pas que la Suisse développe ses propres

avions de combat. Elle n'interdit pas non plus l'*achat* de matériel étranger. La Suisse peut continuer à acquérir des systèmes tels que le [F-35](#). L'initiative interdit simplement à la Suisse de s'enchaîner, en temps de paix, à des structures d'alliances militaires (telles que l'OTAN) ou de mettre en place des chaînes de commandement opérationnelles communes. L'achat et l'exploitation d'armes étrangères à des fins d'autodéfense restent tout à fait légaux.

Privilégier la défense asymétrique plutôt que des projets de prestige coûtant des milliards !

Contre-argument : la guerre moderne serait inconcevable sans un partage international des coûts.

Le revers de la médaille : si l'argent n'est pas un problème, la Suisse n'a pas besoin de réinventer la roue, mais doit investir dans une **défense résiliente et asymétrique**. La guerre en Ukraine et les conflits modernes montrent que des systèmes d'une coût exorbitant sont souvent neutralisés par des mesures relativement peu coûteuses.

Ce que la Suisse devrait faire à la place :

Défense aérienne couvrant l'ensemble du territoire : des investissements massifs dans la défense aérienne au sol (comme les composants Patriot ou Skyshield) afin de verrouiller l'espace aérien.

Essaims de drones et cyberguerre : mise en place d'une gigantesque flotte de drones autonomes et d'une infrastructure cyber propre et inviolable – des domaines dans lesquels la Suisse, en tant que pôle d'innovation de premier plan, dispose du savoir-faire technologique sur son propre territoire.

Autosuffisance en munitions et en pièces détachées : stockage et production sous licence de pièces de rechange et de munitions critiques, afin de ne pas être à la merci des chaînes d'approvisionnement étrangères dès les premiers coups de feu.

La coopération en cas d'urgence reste la garantie de sécurité.

Contre-argument : une Suisse isolée n'aurait aucune chance dans une guerre moderne.

C'est manifestement faux : lors des Première et Seconde Guerres mondiales, nous étions isolés (des destructions et des combats menés par ces fous) **Dieu, la neutralité et la Suisse armée soient remerciés !**

Le revers de la médaille : Süssli passe sous silence le passage décisif du [texte de l'initiative](#) : en cas d'attaque directe contre la Suisse, la neutralité cesse de s'appliquer. À partir de ce moment, toute coopération militaire et le ralliement immédiat aux côtés des alliés sont autorisés sans restriction. L'initiative protège donc uniquement la Suisse contre le risque d'être entraînée *d'emblée* dans des conflits étrangers en tant que cible.

La justification de Süssli semble noble, mais elle enfreint un tabou politique : son ingérence sape la confiance dans la neutralité politique de l'armée suisse.

Violation de la réserve politique

Süssli justifie son intervention par la confiance que la Suisse a placée en lui.

Le revers de la médaille : en tant qu'ancien chef de l'armée (CdA), il jouit d'une grande confiance au sein de la population, car l'armée suisse est apolitique et au service de tous les citoyens. En utilisant désormais sa notoriété et ses connaissances d'initié pour mener activement campagne en faveur de son parti (PLR), il instrumentalise son ancienne fonction. Il enfreint ainsi la règle tacite selon laquelle les hauts fonctionnaires et les chefs militaires font preuve de réserve politique après leur mandat afin de ne pas politiser l'institution militaire.

Se mettre en avant pour la campagne électorale

Contre-argument : Süssli affirme ne pas savoir s'il cherche à se mettre en avant par ces déclarations.

Le revers de la médaille : sa candidature au Conseil national prouve le contraire. Un engagement très visible dans une votation émotionnelle portant sur la politique de sécurité lui assure une couverture médiatique maximale et renforce son profil auprès de l'électorat libéral-radical. Sa motivation n'est donc pas purement altruiste, mais sert des intérêts politiques partisans concrets en vue de son élection.

Devoir d'information contre devoir de propagande

Contre-argument : Süssli considère qu'il est de son devoir de mettre ses connaissances au service du pays. Il lui manque toutefois certaines informations, sinon il connaîtrait la valeur de la neutralité intégrale en lien avec l'armée et la défendrait !

Le revers de la médaille : Il existe une différence claire entre une information factuelle, fondée sur l'expertise, et la conduite d'une campagne politique.

Süssli ne s'exprime plus ici en tant qu'expert militaire neutre, mais reprend mot pour mot les arguments politiques des opposants à l'initiative. Le pays l'a payé pour diriger l'armée, pas pour se présenter comme un influenceur politique après son mandat. C'est évident : Süssli fait passer ses intérêts personnels (par exemple, son élection au Conseil national) avant la stratégie de sécurité de la Suisse. Pour un ancien chef de l'armée, il s'agit d'un comportement moralement très douteux.

L'équipement incomplet des bataillons d'infanterie, les retards concernant le système de défense aérienne Patriot et les risques financiers et infrastructurels liés à l'avion de

combat F-35 comptent parmi les défis les plus débattus de l'armée suisse. Le bilan du commandant de corps Thomas Süssli, qui a été chef de l'armée de 2020 à fin 2025, fait l'objet de jugements controversés tant dans les milieux politiques que dans l'opinion publique.

Équipement des bataillons d'infanterie

Le contexte : après des décennies d'économies et de réformes, l'armée suisse était, au début du mandat de Süssli, sous-équipée sur le plan matériel. Il manquait l'équipement complet nécessaire pour doter simultanément les 17 bataillons d'infanterie en vue de la défense nationale.

La réalité : Süssli a fait du rétablissement de la pleine capacité de défense (« Stratégie 2030 ») sa priorité absolue. Il a souligné à plusieurs reprises que, sans augmentations budgétaires significatives de la part du Parlement, d'importantes lacunes en matière d'équipement subsisteraient. Les détracteurs, notamment issus du spectre politique de droite, ont toutefois critiqué la lenteur avec laquelle ces lacunes étaient comblées.

Défense aérienne et avions de combat (Patriot et F-35)

Système Patriot : La Suisse s'est dotée du système américain [Patriot](#) dans le cadre d'un contrat. Des informations ont fait état de pénuries mondiales d'approvisionnement et d'incertitudes financières concernant la poursuite du développement, mais aucune interruption totale des livraisons à la Suisse n'a été officiellement confirmée.

Avions de combat F-35 : le programme d'acquisition Air 2030 (36 avions de combat de type F-35A) a été fortement centralisé sous la direction de Süssli afin de mieux répartir les risques. L'Autorité fédérale de surveillance financière et le Conseil fédéral ont mis en garde à plusieurs reprises contre le risque de surcoûts liés aux infrastructures (telles que les hangars et les simulateurs). Süssli a toujours défendu l'acquisition de cet avion furtif, estimant qu'il s'agissait d'une solution incontournable pour la protection de l'espace aérien.

Performance et perception en tant que chef de l'armée.

Contexte : Thomas Süssli a débuté sa carrière militaire en tant que soldat sanitaire (San Sdt), puis a mené une carrière civile dans le secteur informatique et bancaire avant de devenir officier de carrière.

Critiques : Ses adversaires lui ont souvent reproché d'être un excellent communicant et gestionnaire (« changement de culture dans l'évaluation des risques »), tandis que la capacité opérationnelle concrète sur le terrain souffrait de contraintes financières. En causant aujourd'hui autant de dégâts sur le plan de la communication, il croit pouvoir assurer sa carrière politique personnelle ! Un comportement de girouette !

Hans Rickenbacher, président, ancien officier de carrière